

Festival Alimenterre 2020 – Appel à participation pour organiser des projections/débats avec vos classes



Nous avons le plaisir de vous présenter

1/ La sélection des films de l'édition du

Festival ALIMENTERRE 2020 !

Nous espérons que le Festival se développera encore davantage cette année dans vos établissements ! (*+ de 35 000 étudiants et lycéens déjà impliqués en 2019*)

[Appel à participation officiel ALIMENTERRE 2020](#) à télécharger

>>> à lire attentivement. C'est le document qui vous aidera à choisir les films, connaître les conditions de participation au festival. La sélection et des présentations de chaque film sont aussi disponibles [ici](#)

Voici la démarche à suivre

- **Vous choisissez un film** parmi la sélection officielle (bande annonce, synopsis, critiques) en fonction des messages et thème que vous souhaitez aborder, du public,

les objectifs pédagogiques...

☒ Désormais, nous vous conseillons d'utiliser les **liens de téléchargement** (gratuits et de bonne qualité).

- **Vous vérifiez les conditions de projection** (indiquées dans l'appel à participation en pièce jointe de ce message, dates, droits de diffusion en fonction du public)
- **Vous souhaitez visionner les films en amont** pour mieux choisir ? Demandez à l'organisme/association coordinatrice du festival dans votre région les liens de visionnage disponibles dès maintenant ! Attention, lien à usage strictement personnel. Contacts du coordinateur près de chez vous : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>
- **Outils de communication** : A commander auprès de l'organisme/association relai du festival dans votre région (Affiches, flyers...)
- **Vous êtes prêt pour l'inscription !**

1) [Sur le site du Festival ALIMENTERRE, ici](#) : Il suffit de créer un compte organisateur ou de vous rendre sur votre compte organisateur déjà créé (bien conserver vos identifiants d'une année sur l'autre, mais si vous avez perdu votre mot de passe – ce qui peut arriver ! – l'organisme/association relai du festival dans votre région peut le changer)

2) Vous pourrez ainsi : renseigner vous-mêmes vos séances de film.

(Si vous ne connaissez pas tous les détails de votre projection : dates, horaires etc ce n'est pas grave, vous complétez par la suite, mais cela permet déjà de connaître les souhaits des structures, de faire de la mise en lien pour éviter les multiples séances d'un même film sur le même territoire et de commander (si besoin est) les DVD)

Si un film est visionné plusieurs fois, il faut indiquer plusieurs séances. 1 séance = 1 projection

Cela vous permettra également de remplir le bilan plus facilement ensuite !

3) Une fois que vous vous êtes inscrits, vous recevrez le lien de téléchargement du film (à partir du mois de septembre)

Précision : Les inscriptions au Festival ALIMENTERRE peuvent se faire jusqu'au dernier moment !

Les fiches pédagogiques films (présentation, séquençage, outils pédagogiques pour aller plus loin, informations sur le contexte...) **accompagnant chaque film, arrivent bientôt** (à retrouver en bas de chaque page de [présentation de film sur le site Alimenterre](#) !)

- N'oubliez pas de faire le **bilan de votre/vos séances après chaque diffusion de film**, c'est plus simple. Il suffit de vous rendre sur le site du festival ALIMENTERRE/compte organisateur et de cliquer sur « bilan »



Si vous pensez proposer un projet pédagogique en lien ou dans le prolongement du festival, n'hésitez pas à candidater avec vos classes au prix ALIMENTERRE 2021 (DGER/CFSI) pour valoriser (Remise des prix à l'UNESCO et SIA à Paris) et financer vos projets pour une alimentation durable et solidaire. Des Open badges numériques du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont désormais délivrés aux jeunes et équipes pédagogiques impliquées dans ce concours. Plus d'infos et présentation des projets lauréats 2019 : <https://www.alimenterre.org/valorisez-vos-initiatives-jeunesse-dans-le-cadre-du-prix-alimenterre>



PS : Message fortement inspiré du remarquable travail de communication du CROSI (coordination du festival Occitanie partie Ex Midi-Pyrénées) et de Marie PRINET- Chargée de mission du CROSI